

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués

Le samedi 19 mars 1983, à 10 heures précises, Lausanne, Restaurant du Rond-Point, avenue des Bergières, à l'ouest de l'entrée sud du Comptoir. Bus N° 5 ou 6.

Départ vis-à-vis de la gare CFF, devant l'Hôtel Continental. On peut garer les voitures dans les jardins du Comptoir.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (voir journal de novembre 1982, p. 381).
4. Rapport du président.
5. Finances:
 - a) comptes 1982;
 - b) rapport de la commission vérificatrice;
 - c) budget 1983;
 - d) désignation des sections vérificatrices des comptes 1983: Pays-d'Enhaut, Pied-du-Chasseral, St-Maurice.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal.
7. Election au Comité central d'un délégué en remplacement de M. Paroz, atteint par la limite d'âge.

8. Election au Comité central d'un délégué de la Fédération d'apiculture du canton du Jura en remplacement de M. Freléchoux, démissionnaire.
9. Renouvellement au Comité central du mandat de M. Fournier.
10. Election du président.
11. Nomination de membres d'honneur.
12. Modification de l'article 19 des statuts.
13. Proposition de modification de l'article 8 du règlement des Concours des ruchers.
14. Concours des ruchers.
15. Activités apicoles. Vœux des sections.
16. Propositions individuelles.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour frais de déplacement et le remettre, à l'entrée de la salle, à MM. *Bisels et Girod*. Ils seront remboursés entre 9 h. et 9 h. 45.

Pour le comité:

Le président:

A. Paroz

Le secrétaire:

Ph. Laperrousaz

PERTES ET PROFITS AU 31 DÉCEMBRE 1982

Dépenses	Doit	Avoir
Assemblée des délégués	7 210.10	
Comité	6 280.90	
Gérance et loyer	2 500.—	
Fournitures de bureau	953.85	
Impôts	1 501.65	
AVS - Allocations familiales	209.55	
Ports	705.70	
Téléphone	314.10	
Taxes CCP	314.95	
Stations d'observations et pesées	778.50	
Contrôle - Propagande du miel	1 981.45	
Assurance RC	4 374.—	
Frais de la bibliothèque	2 404.—	
« Journal suisse d'Apiculture »	59 884.25	
Cotisations à charge	4 115.—	
Frais gérance et garde	110.40	
Frais divers	1 823.15	
Aide à l'apiculture	58 745.95	
Recettes		
Cotisations perçues		81 888.—
Annonces du journal		8 964.—
Abonnements divers		3 204.95
Intérêts des fonds		8 504.75
Subsides divers		46 746.30
Ventes diverses		88.—
Recette contrôle du miel		1 259.75
Versement assurance vol		1 411.—
Déficit		2 140.75
	154 207.50	154 207.50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1982

Disponibilités		Actifs	Passifs
Caisse		67.56	
Chèques postaux 10-1480		24 111.88	
Banque Cantonale Vaudoise		490.30	
Crédit Foncier Vaudois		1 111.85	
Banque de l'Etat de Fribourg		27 282.15	
Union de Banques Suisses		69.05	
Réalisables - Titres			
Oblig. BCV 3½ %	10 000.—		
LDG Banques Cant. Suisses 3½ %	10 000.—		
Oblig. CFV 5¼ %	6 000.—		
Oblig. CFV 5¼ %	5 000.—		
Oblig. Ch. fer Brigue-Viège-Zermatt	5 000.—		
Oblig. Eurofima 5½ %	17 000.—		
Oblig. Eurofima 3¾ %	10 000.—		
Oblig. VLG 5½ %	5 000.—		
Oblig. Ville de Vienne 5¼ %	15 000.—		
Oblig. Eurofima 5¾ %	10 000.—		
Oblig. BEF 5 %	5 000.—		
BDC BEF 6 %	10 000.—		
BDC BEF 6 %	10 000.—		
Part Caisse gar. fin.	300.—		
2 parts Comptoir suisse	p.m. 118 300.—		
Annonces à encaisser		1 610.—	
Actifs transitoires		39 518.25	
Immobilisés			
Films	1.—		
Bibliothèque	1.—		
Appareil de projection	1.—		
Matériel - Diplômes - Insignes	87.95	90.05	
Etiquettes - Panonceaux	1 641.80	1 6401.80	
Fonds assurance vol			35 000.—
Passifs transitoires			58 873.85
Fonds divers			
Bertrand - Fonds réserve	9 361.—		
Entraide	5 436.—		
Domages	18 000.—		
Aide à apiculture	24 000.—		
Propagande	43 697.11		
Etudes et distinctions	9 655.—		110 149.11
Fonds propres			
Capital au 31 décembre 1981	12 411.58		
Déficit de l'exercice	2 140.75		10 270.83
		214 293.79	214 293.79

ÉTAT DES FONDS 1982

Bertrand - Fonds de réserve

Solde au 31 décembre 1981	9 089.—	
Intérêts 1982	272.—	
Solde au 31 décembre 1982		9 361.—
	9 361.—	9 361.—

Entraide

Solde au 31 décembre 1981	5 277.90	
Intérêts 1982	158.10	
Solde au 31 décembre 1982		5 436.—
	5 436.—	5 436.—

Dommages

Solde au 31 décembre 1982	18 000.—	
Intérêts 1981	—.—	
Solde au 31 décembre 1982		18 000.—
	18 000.—	18 000.—

Assurance vol et déprédations

Solde au 31 décembre 1982	34 635.—	
Surprimes 1982	1 309.—	
Intérêts 3 % sur 35 000.—	1 050.—	
Indemnités payées		183.—
Honoraires		400.—
Virement sur PP		1 411.—
Montant du Fonds au 31 décembre 1982		35 000.—
	36 994.—	36 994.—

Rossens et Vevey, le 17 janvier 1983.

Le président: A Paroz

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Budget de l'exercice 1983

Dépenses	Comptes 1982	Budget 1983
Assemblée des délégués	7 210.10	7 200.—
Comité	6 280.90	6 200.—
Gérance et loyer	2 500.—	2 500.—
Fournitures de bureau	953.85	900.—
Impôts	1 501.65	1 500.—
AVS-Allocations familiales	209.55	265.—
Ports	705.70	—.—
Téléphone	314.10	1 500.—
Taxes CCP	314.95	—.—
Stations d'observations et pesées	778.50	800.—
Contrôle et propagande du miel	1 981.45	2 000.—
Assurance RC	4 374.—	4 350.—
Frais de la bibliothèque	2 404.—	2 600.—
« Journal suisse d'Apiculture »	59 884.25	60 000.—
Cotisations à charge	4 115.—	4 200.—
Frais de gérance et garde	110.40	140.—
Frais divers	1 823.15	1 800.—
Aide à l'apiculture	58 745.95	59 000.—
	154 207.50	154 955.—
Recettes		
Cotisations perçues	81 888.—	82 000.—
Annonces du journal	8 964.—	8 800.—
Abonnements divers	3 204.95	3 200.—
Intérêts des fonds	8 504.75	7 500.—
Subsides divers	46 746.30	49 000.—
Recettes diverses	88.—	100.—
Recettes contrôle du miel	1 259.75	1 200.—
Surplus assurance vol	1 411.—	1 000.—
Déficit d'exploitation	2 140.75	—
	154 207.50	152 800.—
Dépenses budgétaires	154 955.—	
Recettes budgétaires	152 800.—	
Déficit budgétaire	2 155.—	

Rossens, le 17 janvier 1983.

G. Fragnière

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA SAR POUR L'EXERCICE 1982

La Commission composée de MM. Charles Boo, pour la section du Pays-d'Enhaut, Jean Cousin, pour la section du Pied-du-Chasseral, et Paul Martignier, pour la section d'Orbe, s'est réunie à Lausanne le 5 février 1983. M. Adrien Paroz, président SAR, nous a fait le plaisir d'assister à la séance.

Nous avons vérifié de nombreuses pièces comptables, demandé des explications sur différents points. M. Fragnière, administrateur-caissier, nous donna toutes les explications désirées. Nous avons pris connaissance du rapport de la Fidu-

ciaire Durgniat qui conclut à l'exactitude des comptes.

En conclusion, nous vous prions d'accepter les comptes 1982 tels que présentés avec remerciements et félicitations à notre dévoué caissier.

Les vérificateurs:

Section d'Orbe

Paul Martignier

Section du Pays-d'Enhaut

Charles Boo

Section Pied-du-Chasseral

Jean Cousin

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier, nourrissage stimulant par excellence, fabriqué avec du pur sucre et miel du Jura. Un essai et vous en serez enchantés. Nombreuses références. Blocs ronds 8-9-3 cm. Plaques 28-10-2 cm, ou en cadre D.B. 3,500 kg, suisse 2,500 kg environ. Envoi dans toute la Suisse. Paiement par CCP.

**P. PARATTE, apiculteur, Grandes-Crosettes 15
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 56.**

À VENDRE

un rucher comprenant 39 ruches DB habitées, 36 ruches DB vides, dont 11 neuves avec hausses et cadres, 2 ruches pépinières plus bases, 20 ruchettes de fécondation, ruchettes d'élevage, 2 extracteurs, 6 armoires à cadres, maturateurs, bidons, 50 kg de feuilles gaufrées, 450 boîtes à miel (vides), plus moyen et petit matériel d'exploitation apicole.

Tél. (022) 84 21 85, tous les jours de 12 h. 10 à 12 h. 40, le soir à partir de 19 h.

Vœux des sections

1. Le contrôle des miels est trop tardif. Le résultat se fait attendre.
2. La section de Sierre remercie les membres du Comité SAR pour tout leur dévouement. En 1982, l'amélioration de certains dicastères a été remarquée et appréciée. Nous regrettons le départ du comité de gens sympathiques et surtout disponibles. Nous souhaitons maintenir cette collaboration.
3. Nous invitons le Comité de la Société romande d'apiculture à étudier la possibilité d'une affiliation, *sans obligation* de s'abonner au journal, pour les conjoints, ascendants ou descendants, qui font ménage commun avec un apiculteur déjà abonné.
4. Une bonne récolte justifiera peut-être la naissance d'une commission de contrôle du miel.
5. Les éleveurs doivent être plus soutenus et représentés de la part de la SAR à leur assemblée.
6. Une bonne récolte.
7. Pourvu que cela continue.
8. Maintenir les prix du miel malgré la bonne récolte. Etre très strict et méticuleux dans tous les transferts d'abeilles, d'échange de matériel, etc. Que chacun prenne conscience que c'est en renouvelant les cadres très souvent que l'on évite les maladies. Des hausses pleines pour 1983... et surtout du soleil. Beaucoup de courage et de bonne volonté à tous les responsables apicoles romands et nos remerciements pour leur dévouement sans relâche.
9. Dans les divers de notre assemblée d'automne, un membre a proposé de demander à la SAR de sensibiliser la population sur les traitements des cultures et des plantes. Notre société propose que la SAR fasse passer cette information à la TV romande lors d'une émission « L'Antenne est à vous ». Nous souhaitons que la rubrique sanitaire, publiée chaque mois dans le bulletin, soit remplacée par la publication des régions mises sous séquestre par canton romand.

10. La section désire des précisions concernant la lutte contre la varroase.
11. Les apiculteurs éleveurs qui font commerce de reines devraient avoir l'obligation de remplir un formulaire établi par la SAR, attestant la provenance du couvain et le lieu de fécondation. Ce formulaire devrait être signé par le moniteur.
12. Le nombre d'heures minimum exigé des vulgarisateurs (40) est trop élevé. Il les oblige à marquer des heures supplémentaires. Les vulgarisateurs n'ont pas tous la possibilité de consacrer beaucoup de temps à leur section. Ce minimum de 40 heures ferme la porte à beaucoup d'apiculteurs capables et disponibles.
13. Que cela continue !
14. Chercher à déplacer quelque peu les conseillers apicoles, car on n'est jamais prophète dans son pays.
15. Les cours pour la formation des nouveaux inspecteurs des ruchers devraient être donnés, comme précédemment, par le Liebefeld.
16. *Dans le cadre de la sélection*: qu'une aide financière soit apportée aux moniteurs éleveurs qui se dévouent

pour faire de la *sélection contrôlée*.

17. Dans le cadre de la *sélection officielle et contrôlée*, l'importation devrait se poursuivre pour continuer une œuvre positive. Le prétexte de fermer les frontières à cause de la varroase apparaît comme un oreiller de paresse.
18. Prévoir une rotation pour la présidence de la SAR.
19. Vigilance accrue en ce qui concerne la varroase qui a été découverte récemment à 10 km au sud de Strasbourg. Un encouragement aux conseillers apicoles en abaissant de 40 à 30 le nombre minimum d'heures exigées. Nous rendons hommage à M. Paroz, président, qui va rentrer dans le rang avec la satisfaction d'avoir bien rempli sa mission.

À VENDRE

PLANCHES DE TILLEUL

Epaisseurs sur demande.
Prix: Fr. 350.— le m³.

S'adresser à: **Jos. Lambert S.A.,**
scierie, 2824 Vicques, tél. (066)
22 18 81.

HOMMAGE À M. HANS SCHNEIDER, DE JENS

M. Schneider remplissait la fonction d'assistant scientifique à la Section apicole du Liebefeld et possédait lui-même un important rucher.

Dans la pratique, il a constaté de grandes différences entre les colonies, en a recherché les raisons et essayé d'obtenir des changements. Il s'est donc spécialisé dans les élevages et dans le choix de ses abeilles par la sélection.

En 1957, le Comité de la SAR, alors présidé par M. Meunier, invita la Division de l'agriculture, respectivement la Section apicole du Liebefeld, à entreprendre également des recherches de sélection; cette demande fut acceptée en faveur d'une aide indirecte à l'apiculture.

C'est en 1961 que l'Institut apicole du Liebefeld créa le rucher d'essais de races, tout en prévoyant une diffusion des lignées aux éleveurs.

M. Schneider fut désigné pour en être le responsable. Il disposa de la station de fécondation de la Berra. Pour faciliter la distribution des souches sélectionnées et en coordination avec le Comité SAR, sur proposition de M. Bovey, président central à cette époque, il se créa également des centres d'élevage, sous les directives de la Commission d'élevage (CE) SAR. La direction techni-

que a été confiée à M. Schneider.

En tant que tel, il a su mettre en valeur les lois de Mendel (phénomène de l'hérédité et de la variation des croisements), et pour divulguer le plus rapidement possible ses connaissances, pour une apiculture progressive, il augmenta le nombre des moniteurs éleveurs.

En parallèle, des stations de fécondation furent créées en Suisse romande et reconnues par la CE. Elles permirent d'obtenir et de conserver davantage de lignées dans la race choisie.

M. Schneider avait également la préoccupation de la formation technique des ME; pour la maintenir, il organisait un cours de perfectionnement annuellement. Afin d'assurer une pureté de race, il effectuait tous les contrôles morphologiques par le mesurage de l'index cubital et de la longueur de la langue, et, par l'intermédiaire des ME, le test des colonies de choix.

Au Liebefeld, il avait aussi la charge des analyses d'échantillons d'abeilles pour déceler les maladies; problème délicat étant donné le danger de propagation par les élevages et la fréquentation des stations. Il n'avait de cesse d'ordonner les traitements préventifs.

Tout au long de sa fonction, fort de son expérience, M.

Schneider nous rappelait «qu'il est très difficile d'élever plus d'une race pure simultanément; les croisements sont inévitables, même si les plus sévères mesures de prudence ont été prises. Les bonnes qualités disparaissent de plus en plus, alors que d'autres propriétés indésirables, telles que l'agressivité, deviennent prépondérantes, de sorte qu'il en résulte une combinaison qui ne fait la joie ni de l'apiculteur, ni de ses voisins.»

Voilà pourquoi les stations d'essais sont nécessaires.

En 1978, M. Schneider a pris sa retraite à l'Institut apicole, retraite bien méritée; il n'a pas pour autant cessé son activité de directeur technique de la CE.

Après vingt années, il peut constater les bons résultats obtenus par la sélection et, satisfait du travail accompli, il remet son mandat à la CE en fin d'année 1982. Il nous laisse, comme auteur, la brochure «Le Courrier de l'Elevage». Toutefois, il sera toujours considéré comme

faisant partie du groupement des ME et nous espérons le rencontrer souvent parmi nous.

Nous rendons hommage à M. Schneider pour son dévouement à une cause d'intérêt public et nous lui adressons tous nos remerciements et nos meilleurs souhaits de santé, de bonheur, ainsi qu'à son épouse.

Martigny, le 20 janvier 1983.

La CE SAR, le président :
R. Biselx

ACHÈTE

vieille cire en rayons, 5 fr. le kg.

Paielement comptant.

Fontannaz Michel
Rue des Grottes
1337 VALLORBE
Tél. (021) 83 18 40 / 83 10 49

À VENDRE POUR CAUSE DE DÉCÈS

15 ruches pastorales avec double hausse; plusieurs ruches DB avec hausse; 100 bidons nourrisseurs de 5 litres; 1 balance à ruche; 1 extracteur «Radial» inox électrique, contenance 16 cadres; 1 réchauffeur à miel automatique; petit matériel d'apiculteur.

S'adresser au tél. (066) 66 16 42 ou 66 26 32.

RAPPORT DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'EXERCICE 1982

Nonante-quatre demandes de livres ont été passées en 1982. Il a été prêté:

à 27 membres vaudois	104 volumes	33,7 %
à 26 membres valaisans	74 volumes	24,0 %
à 15 membres fribourgeois	47 volumes	15,2 %
à 14 membres neuchâtelois	47 volumes	15,2 %
à 4 membres genevois	18 volumes	5,8 %
à 5 membres jurassiens bernois	14 volumes	4,5 %
à 3 membres jurassiens	5 volumes	1,6 %
94 membres	309 volumes	100,0 %

Diminution par rapport à 1981 :

21 membres 28 volumes

Les revues suivantes sont reliées et peuvent être obtenues en prêt :

- R 2 *Journal suisse d'Apiculture*, 1982
- R 3 *Schweizerische Bienen-Zeitung*, 1982
- R 4 *L'Ape*, 1982
- R 24 *La Belgique apicole*, 1982
- R 44 *Bulletin technique apicole*, 1981/1982
- R 45 *Apidologie*, 1982
- R 02 *L'Abeille de France*, 1982
- R 03 *La Revue française d'Apiculture*, 1982
- R 08 *La Gazette apicole*, 1982
- R 09 *Abeille et Fleurs*, 1982

Notre bibliothèque s'est enrichie des livres suivants :

- 1139 Gonet: *Le Miel: Composition, Propriétés, Conservation* (2^e éd.)
- 1168 Barthélémy: *Apiculture et Nature*
- 1169 Von Frisch: *Les Insectes Maîtres de la Nature*
- 1170 Rivals: *L'Art et l'Abeille*
- 1171 Six: *La Vie privée des Abeilles*
- 1172 Lechevalier: *Plantes mellifères*
- 1173 Contini: *Le Miel dans la Cuisine*
- 1174 Nigelle: *Joie et Santé par les Fleurs et le Miel*
- 1175 Lanoux: *Le Berger des Abeilles* (roman)
- 1176 Crivelli: *L'Ape al Servizio della Salute* (don de l'auteur)
- 1200 Barbier: *Rôle des Abeilles dans la Pollinisation des Plantes*
- 1201 FNOSAD: *Elevage*
- 1202 FNOSAD: *Les Antibiotiques* Le bibliothécaire: G. Fragnière